

# PASS 2019-2020

Du 1er sept. 2019 au 31 août 2020

## Maison des Jeunes

13-17 ans | St-Brevin

Pôle Jeunesse



7 €

Payé le

Chèque : n°

Espèce

CCSE  Hors CCSE

photo

### Le jeune

Nom  Prénom

Date de naissance  Sexe  F  G  Tél.

Adresse  CP

Ville  Mail

### Les parents

Responsable légal 1 .....

Nom et Prénom

Même adresse que l'enfant  oui  non

Adresse (si différente)

Responsable légal 2 .....

Nom et Prénom

Même adresse que l'enfant  oui  non

Adresse (si différente)

CONTACTS par priorité + lien de parenté (père : 'P' / mère : 'M' etc) .....

Tél. 1

Tél. 2

↓ Recevez le programme ↓  
dès sa sortie ! ↓

Tél. 3

Mail

### Allocataire

Nom  Prénom

N° allocataire  Quotient familial

Régime  CAF  MSA  AUTRE :

# Autres contacts

Adresse si différente de la résidence principale (durant le séjour)

Nom et Prénom

Lien de parenté

Adresse

Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom & prénom	Ville	Téléphone	Lien de parenté

Autres personnes à contacter en cas d'urgence

Nom & prénom	Ville	Téléphone	Lien de parenté

# Autorisations

Je soussigné(e)

responsable légal(e) de l'enfant

- Autorise mon enfant, à participer aux activités organisées par la Maison des jeunes de St-Brevin.
- Autorise les organisateurs à transporter mon enfant en mini bus sur des cours et moyens trajets lors des activités organisées par la Maison des Jeunes de St-Brevin.
- Décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accidents, en dehors des temps de prise en charge effectifs des jeunes par les animateurs.
- Autorise les organisateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

**Droit à l'image**

J'autorise

Je n'autorise pas

La Communauté de Communes du Sud-Estuaire à utiliser son image pour l'ensemble des supports de communication (journaux, affiches, tracts, diaporamas, expositions, site internet...)

**Départ du site**

J'autorise

Je n'autorise pas

Mon enfant à quitter la Maison des Jeunes, par ses propres moyens.

## Documents à fournir

- Attestation de responsabilité civile
- Justificatif du dernier quotient familial
- Photo d'identité
- Photocopie des vaccins

**Seuls les PASS complets seront acceptés**

Fait à

Le

Signatures

Responsable légal(e)

Le jeune

Pôle Jeunesse - Service Sports, Jeunesse et Prévention

Maison des Jeunes, 108 av. du Maréchal Joffre, 44250 Saint-Brevin-les-Pins

Tél. 02 40 27 29 22

